

### 5.1.2 - Les places

Le village de Savigny possède un ensemble de places publiques qui participent à son identité.

#### \* la place du 11 Novembre<sup>6</sup>

C'est "LA" place du village, centre d'échanges (commerce) et de manifestations sociales, articulation entre le bourg et l'abbaye.

Sa configuration a peu changé depuis le XVIIIème siècle. Les maisons qui la bordent comptent, avec leurs décors de "fresques", parmi les plus intéressantes du village. Des travaux, réalisés en 1954, ont confirmé la tradition orale voulant qu'elle repose sur deux citernes couvertes de voûtes. En 1829, elle était ornée de quatre arbres.

Les travaux de la traverse (perçement de la rue Pierre Bost) se sont accompagnés, en 1851 d'une réorganisation de la place. Des photographies en conservent la mémoire : en légère déclivité, la place était bordée à l'est de trois degrés, qui marquaient la limite avec la rue. L'espace était délimité par des arbres et des bancs en pierre<sup>7</sup>.

Dans les années 1950, il fut décidé de convertir le lieu en espace de stationnement. Pour faciliter cette nouvelle fonction, un mur de soutènement a été construit en limite de rue, la surface de la place a été aplanie et les bancs supprimés<sup>8</sup>. La place nous est parvenue dans cet état : dédiée au stationnement, elle a perdu toute autre fonction et toute relation avec la rue traversante et l'animation du village.

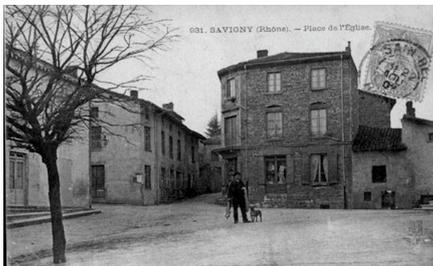


La place du 11 novembre : cartes postales anciennes publiées par Jubin A, p.32 et sur site internet <http://perso.wanadoo.fr/savnet/diaporama:oldsav:galerie.html>





La place de la République :  
carte postale ancienne : site internet [http : //  
perso.wanadoo.fr/savnet/diaporama :oldsav :galerie.html](http://perso.wanadoo.fr/savnet/diaporama_oldsav_galerie.html)



Place de l'Eglise :  
cartes postales anciennes site internet [http : //  
perso.wanadoo.fr/savnet/diaporama :oldsav :galerie.html](http://perso.wanadoo.fr/savnet/diaporama_oldsav_galerie.html)

\* **la place de la République** est une placette créée après la démolition de l'école, en 1845. Son aménagement "minimaliste" autour de l'arbre planté en 1848<sup>9</sup>, convient parfaitement à l'espace, qu'agrémente une végétation de grimpantes et de plantes en pots, entretenue par les riverains.

\* **la place de l'Eglise** s'organise autour de trois éléments forts : l'église, le monument aux morts et le portail gothique. Elle a été créée après 1886 sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale. L'ambiance découle de l'omniprésence de la couleur jaune de la pierre et d'une végétation "urbaine" cantonnée aux abords du monument. Son aménagement ne présente pas d'erreur flagrante, mais il serait souhaitable de revaloriser (matériau) le parvis de l'église et de le mettre en relation avec le portail gothique, isolé à l'angle sud-est.

\* **la place de l'Abbaye** était déjà dessinée en 1793. Implantée entre l'ancienne abbatale et les maisons des dignitaires, elle se présente comme un lieu peu agréable, entièrement voué au stationnement. Le traitement de sol uniforme et de type "routier" (goudron rouge, caniveau en béton) s'impose comme un élément anachronique. L'aspect des façades qui la bordent est tout aussi médiocre.

Un second espace de stationnement a été aménagé devant le cuvier, sur l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire et s'impose comme un "creux" sans âme, là on l'on souhaiterait refermer l'espace du cloître (mur, pergola ou plantations). Comme précédemment le sol est constitué de matériaux stéréotypés, utilisés en surface continue.



La place de l'abbaye



Place des Moines

\* **la place des Moines** créée récemment après la démolition de bâtiments (écuries et tronçon de rempart) est entièrement vouée au stationnement et demande une vraie réflexion. La pauvreté de l'aménagement accentue l'effet de brèche et l'on peut se demander si ce lieu n'aurait pas vocation à être rebâti.

\* **la place de la Font-Porée** s'est constituée sur l'emplacement d'une ancienne ferme acquise par la commune en 1972 et démolie. Elle a été agrandie en 1996. Implantée en périphérie du bourg, elle ne correspond pas à une place de village mais apparaît comme un espace résiduel, sommairement aménagé pour sa seule vocation, le stationnement. L'endroit aurait besoin d'une vraie structuration : définition des espaces, aménagements.

\* **la place des Rosiers** est un espace très pauvre où cohabitent stationnement et point propre. Bien que située sur un site stratégique, à l'entrée du village, au débouché de l'ancienne route Savigny-Sain Bel, et au pied de l'église, la place est réduite à un strict usage fonctionnel : l'étendue de bitume "flotte" au milieu de nulle part, sans que la végétation (pauvre) ne parvienne à adoucir l'ambiance (en 1986, le site était planté de grands arbres).



Place de la Font Porée



La Place des Rosiers  
Hier (Carte postale ancienne publiée par Jubin A., dos de couverture) et aujourd'hui